

INFORMATION

----- Forwarded message -----

De : **ARESU-BERTIN Laurence (dir.sd66)** <laurence.aresu-bertin@onacvg.fr>

Date: mer. 15 févr. 2023 à 14:13

Subject: Informations ONaCVG

To: cecacvg66@gmail.com <cecacvg66@gmail.com>

Cc: sd66 <sd66@onacvg.fr>

Mesdames les présidentes, Messieurs les Présidents,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-dessous, des informations relatives à l'ONaCVG et ses changements depuis le 1^{er} janvier dernier.

N'hésitez pas à transmettre à votre entourage, surtout en ce qui concerne le Bleuets de France.

En vous souhaitant un bel après-midi,

Bien à vous,

Laurence ARESU-BERTIN

Directrice

Symboliques

Un hexagone ouvert entoure le nouveau logo, symbolisant le territoire français et l'outre-mer.



La partie basse, telle une main ouverte paume vers le ciel, illustre les missions d'aide et de reconnaissance de l'ONaCVG.

Au centre, l'Hôtel national des Invalides symbolise à la fois l'histoire de l'Office, et la mission de mémoire et citoyenneté.

Avec ce nouveau slogan, l'ONaCVG illustre ses trois missions historiques : l'action sociale, la reconnaissance et la réparation et la transmission mémorielle.



Changement de nom et de logo

Au 1er janvier 2023, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est devenu l'Office national des combattants et victimes de guerre.

L'adjectif « anciens » qui qualifiait les « combattants » a disparu. Ce changement, à valeur symbolique, était réclamé par les associations représentant les anciens militaires ayant participé à des Opérations extérieures. Il tient compte de la possibilité pour un militaire d'obtenir la carte du combattant très tôt dans sa carrière (parfois avant l'âge de 25 ans) et de participer à d'autres OPEX après celle qui lui a valu la carte du combattant, titre identifiant la reconnaissance nationale. La nouvelle dénomination renoue avec celle choisie en 1926.

Désormais, le logo et le sigle de l'ONaCVG conservent la lettre « a » par référence à la deuxième lettre de « national »

Bleuet de France : fin de mission

Au 1er janvier 2023 également, l'Office national des combattants et victimes de guerre a cessé d'assurer la gestion financière du Bleuet de France, œuvre nationale de solidarité au profit des combattants, des victimes de guerre et du terrorisme et des pupilles de la nation. Le Bleuet de France relève maintenant d'un Fonds de dotation. Il est probable que les services départementaux de l'ONaCVG continueront à participer à l'organisation des collectes dans les communes les 8 mai et 11 novembre.

Pour les dons, vous pouvez les effectuer de deux façons :

1. Etablir un chèque à l'ordre du Bleuet de France à envoyer à l'adresse suivante :
Bleuet de France, 20 rue d'Aguesseau, 75008 Paris
2. Faire un don en ligne sur le site du fonds de dotation du Bleuet de France (mais il me semble que le site est actuellement en cours de maintenance)

Pupilles de la République : nouvelle mission

L'Office a reçu compétence récemment pour assurer au nom de l'État, l'accompagnement des « Pupilles de la République », à l'instar du dispositif d'aide en vigueur pour les Pupilles de la Nation dont s'occupe l'Office depuis la fin de la Première Guerre mondiale.

Le statut de Pupille de la République a été créé par la loi 2021 -1520 du 25 novembre 2021 au bénéfice d'enfants et jeunes de moins de 22 ans dont un parent a été reconnu « Mort pour le service de la République » personnel de santé, militaire, policier (national ou municipal), pompier, douanier ou de l'administration pénitentiaire décédé dans des circonstances dépassant le cadre d'un service normal, du fait d'un acte de bravoure ou d'un risque exceptionnel.